



STRATEGIE

MÉTHODOLOGIE

La stratégie a été élaborée en plusieurs temps :

- Forum grand public et tables-rondes pour déterminer les grands axes
- Commission Environnement élargie pour construire la stratégie : axes et objectifs
- Validation politique
- Rédaction du « projet ».

STRATÉGIE

La Ville a choisi en premier axe de « **Préserver et valoriser notre atout vert, prendre conscience de nos richesses environnementales** »

Faisant le point de ses forces et de ses faiblesses, la Ville a considéré que la **ressource en eau**, particulièrement dans une ville thermale, à proximité de Volvic constituait sa force et pouvait constituer son talon d'Achille si la ressource n'était pas préservée. Les efforts réalisés aux différents stades du cycle de l'eau avec les différents partenaires de la commune permettront d'obtenir une eau de qualité pour tous, quel que soit le secteur de la ville (différents captages et modes de gestion pour le territoire communal).

Le magnifique **patrimoine naturel** fait également le charme de la Ville. L'attention portée à son entretien doit s'accompagner de sa mise en valeur qui contribue à sensibiliser chaque génération au développement durable. La préservation de la **biodiversité** s'appuie également sur les deux piliers que constituent la sensibilisation en direction d'un large public (jeunes, curistes, touristes, habitants ...) et les actions concrètes à mettre en place.

La **gestion des déchets et la propreté de la Ville** correspondent à une véritable préoccupation des habitants. En plus de son intérêt écologique et sanitaire évident, dans une station touristique et thermale, la visibilité des déchets constitue un véritable enjeu économique.

A la croisée de tous ces intérêts, la **promotion du développement durable auprès de la population** des différents publics est un véritable levier pour mieux vivre ensemble. Dans une ville de seulement 6.500 habitants, elle peut être particulièrement efficace et entraîner des changements avec des comportements plus vertueux.

Une action globale et la conscientisation de nos atouts permettront de préserver nos richesses environnementales.

La Ville a choisi comme deuxième axe de « **Faire du thermalisme, du patrimoine et du tourisme des leviers de développement pour la ville** »

L'identité d'une ville thermale est celle d'une ville de santé qui a l'habitude d'accueillir touristes et curistes. Il y a donc une véritable cohérence et complémentarité dans des actions en direction du patrimoine, de la santé, et du tourisme. S'attacher au **patrimoine bâti et à l'histoire de la ville (histoire clunisienne, thermale et histoire vigneronne)** et le promouvoir, c'est aussi le respecter et prendre conscience du potentiel de Châtel-Guyon, comme ville au cadre de vie agréable à préserver et station thermale et touristique du XXIème siècle résolument tournée vers l'avenir.

La **préservation des sources thermales** n'aura de sens que si la crédibilité et l'efficacité de **la médecine thermale** sont renforcées, notamment dans un contexte où le déremboursement des cures constitue une épée de Damoclès.

Particulièrement adapté aux atouts de Châtel-Guyon, ville de santé et porte d'entrée du parc des volcans, le tourisme durable et solidaire combine une approche environnementale et sociale qui doit permettre de concevoir des outils touristiques et thermaux plus respectueux de l'homme et de l'environnement tout en étant économiquement rentables.

Il y a donc un cercle vertueux que nous comptons renforcer et qui passe par la réalisation de différents objectifs.

En troisième axe, la Ville fait le choix de « **façonner un urbanisme durable et attractif** ». A la conjonction de nombreux enjeux et politiques transversales, l'urbanisme permet d'agir dans la durée et de façonner une ville attractive et équilibrée. Il s'agit d'une des premières compétences transférée aux communes qui gèrent également leur voirie et espaces publics et doivent le faire de manière cohérente.

La planification qui résulte des différents documents (PLH, PLU ...) doit permettre la **diversification de l'offre de logements**. La **valorisation du cadre urbain** est une exigence attendue tant par les habitants que par les professionnels du tourisme et du thermalisme et les visiteurs et doit s'adapter à la diversité de la commune inégalement mise en valeur et inégalement accessible. Les nombreux allers-retours domicile travail conduisent à s'intéresser au covoiturage et aux secteurs peu ou mal desservis.

La planification doit intégrer une action en faveur de la diversification économique par **l'accueil de nouvelles activités économiques** complémentaires de l'activité touristique et thermale pour sortir de la mono activité sans trahir son identité.

La commune, est un des socles du lien social et devait légitimement avoir une action de proximité auprès de tous les habitants ce qui se matérialise par l'axe 4 visant à « **favoriser le bien vivre ensemble par la solidarité et des services adaptés** »

La forte implication existante en faveur de la jeunesse et de la vie associative constitue un levier et un bien précieux pour **favoriser le lien social et intergénérationnel dans la ville**.

L'action culturelle particulièrement forte dans une ville comme Châtel-Guyon doit être exploitée pour contribuer au bien vivre des différentes générations. L'ouverture prochaine du Théâtre est une opportunité supplémentaire à saisir.

Il a semblé particulièrement important que la collectivité, deuxième employeur public de la commune, et investisseur essentiel, **poursuive sa dynamique éco-responsable** dans le cadre du 5^{ème} axe.

Une action globale concernant l'ensemble des services doit permettre d'arriver à des résultats concrets et à une démarche active pour faire de chacun un acteur et un prescripteur de bonnes pratiques. L'action en direction de **l'énergie** et la **limitation de l'impact sur l'environnement** découlent de cette volonté. La sensibilisation à l'éco-citoyenneté est tout aussi essentielle. L'aspect social, notamment par une **démarche d'accès à l'emploi** est particulièrement adaptée à une collectivité territoriale face à une crise qui affecte durement le taux d'emploi.

Présentation synthétique de la stratégie :

AXES PRIORITAIRES	OBJECTIFS
1 / Préserver et valoriser notre atout vert, prendre conscience de nos richesses environnementales	1 - 1 Préserver la ressource en eau
	1 - 2 Mettre en valeur notre patrimoine naturel
	1 - 3 Préserver la biodiversité
	1 - 4 Améliorer la gestion des déchets et la propreté de la Ville
	1 - 5 Promouvoir le développement durable auprès de la population
2 / Faire du thermalisme, du patrimoine et du tourisme des leviers de développement pour la ville	2 - 1 Préserver notre patrimoine bâti et l'identité de nos villages et promouvoir l'histoire, le patrimoine et la culture de la Ville
	2 - 2 Préserver notre patrimoine architectural Thermal
	2 - 3 Préserver nos ressources en eau thermale
	2 - 4 Promouvoir la médecine thermale
	2 - 5 Favoriser un tourisme durable et solidaire
3 / Façonner un urbanisme durable et attractif	3 - 1 Diversifier l'offre de logements
	3 - 2 Valoriser le cadre de vie urbain
	3 - 3 Faciliter les mobilités durables et solidaires
	3 - 4 Créer des équipements publics adaptés
	3 - 5 Conforter la vocation économique par l'accueil de nouvelles activités
4 / Favoriser le bien vivre ensemble par la solidarité et des services adaptés	4 - 1 Favoriser le lien social et intergénérationnel dans la ville
	4 - 2 Maintenir un haut niveau de services pour toutes les générations
	4 - 3 Inciter à la citoyenneté dans la ville
	4 - 4 Développer la dimension culturelle et l'animation de la ville
5 / Promouvoir une collectivité éco-responsable	5 - 1 Réduire nos consommations d'énergies
	5 - 2 Réduire nos impacts sur l'environnement
	5 - 3 Sensibiliser à l'éco-citoyenneté
	5 - 4 Soutenir l'accès à l'emploi